

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MASKINONGÉ**

PROCÈS-VERBAL 2018-09-12

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé, tenue à la salle Jacques-Charette, 651, boul. Saint-Laurent Est, à Louiseville, le douzième jour du mois de septembre deux mille dix-huit (2018-09-12), à dix-neuf heures trente (19 h 30).

À laquelle sont présents :

- M. Robert Lalonde, préfet et maire de Saint-Léon-le-Grand;
Mmes Barbara Paillé, préfète suppléante et mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont;
Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc;
MM. Roger Michaud, maire de Maskinongé;
Yvon Deshaies, maire de Louiseville;
Paul Carbonneau, maire d'Yamachiche;
Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé;
Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère;
Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand;
Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule;
François Gagnon, maire de Saint-Justin;
Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé;
Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts.
Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton;
Claude Boulanger, maire de Charette;
Pierre Désaulniers, maire de Saint-Boniface;
Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès.

Absence motivée :

- M. Serge Dubé, maire de Saint-Paulin ;

Les membres présents forment le quorum.

Également présents :

- Mmes Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière ;
Isabelle Demers, coordonnatrice du Service d'aménagement et de développement du territoire ;
Marjolaine Cloutier, agente de communication ;
M. Jonathan St-Louis Gauthier, greffier de la MRC et de la Cour municipale régionale.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de

monsieur Robert Lalonde, préfet.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

260/09/18 Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts,
Appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé adopte l'ordre du jour, tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAUX

**- Ratification des décisions inscrites au procès-verbal
du comité administratif du 2 août 2018**

261/09/18 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont,
Appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé ratifie le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif, tenue le 2 août 2018, tel que rédigé, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

**- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire
du conseil municipal du 8 août 2018**

262/09/18 Proposition de Claude Boulanger, maire de Charette,
Appuyée par Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 8 août 2018, tel que rédigé, chacun des membres du conseil en ayant reçu une copie.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

CORRESPONDANCE

263/09/18 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,
Appuyée par Paul Carbonneau, maire d'Yamachiche ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé accepte la liste de la correspondance, telle que déposée ;

Que ladite liste soit versée en annexe du présent procès-verbal, pour en faire partie

intégrante.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

APPROBATION DES COMPTES SOUMIS

Comptes déposés en septembre 2018

- Liste de déboursés directs effectués :

- Le 14 août 2018, paiement par transit #T23, d'un montant de 16 037,86 \$;
- Le 6 septembre 2018, paiement par transit #T24, d'un montant de 25 464,08 \$;
- Le 6 septembre 2018, paiement par transit #T25, d'un montant de 14 774,29 \$;
- Le 6 septembre 2018, paiement par transit #T26, d'un montant de 237,69 \$;
- Le 6 septembre 2018, paiement par transit #T27, d'un montant de 498,95 \$;
- le 1^{er} août 2018, paiement préautorisé #2659, d'un montant de 11 182,20 \$;
- le 8 août 2018, paiements AccèsD Affaires #2660 à #2664, d'un montant de 40 826,41 \$;
- le 9 août 2018, paiements AccèsD Affaires #2665 à #2672, d'un montant de 10 524,61 \$;
- le 10 août 2018, paiement préautorisé #2673, d'un montant de 12 218,68 \$;
- le 21 août 2018, paiement AccèsD Affaires #2674, d'un montant de 18 425,73 \$;
- le 22 août 2018, paiements AccèsD Affaires #2675 à #2686, d'un montant de 5 218,43 \$;
- le 4 septembre 2018, paiements AccèsD Affaires #2687 à #2689, d'un montant de 49 589,70 \$;
- le 9 août 2018, chèques #22668 à #22685 d'un montant de 66 822,65 \$;
- le 16 août 2018, chèques #22686 et #22698, d'un montant de 19 853,63 \$;
- le 27 août 2018, chèques #22699 et #22707, d'un montant de 167 507,11 \$;

- le 5 septembre 2018, chèques #22708 et #22718, d'un montant de 20 356,30 \$;
- Liste des comptes à payer le 13 septembre 2018, chèques #22719 à #22775, d'un montant de 227 143,23 \$;

Comptes totalisant la somme de sept cent six mille six cent quatre-vingt-un dollars et cinquante-cinq cents (706 681,55 \$);

264/09/18 Proposition de Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule,
Appuyée par Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé approuve, au 12 septembre 2018, les comptes soumis de la MRC de Maskinongé, totalisant la somme de sept cent six mille six cent quatre-vingt-un dollars et cinquante-cinq cents (706 681,55 \$);

Que les paiements en soient ratifiés et autorisés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

GESTION FINANCIÈRE

Climatisation Bélanger / soumission / remplacement unité climatisation de toit **N/D : 210.01 et 306.01**

CONSIDÉRANT QUE l'unité de climatisation UC-1 de l'édifice de la MRC de Maskinongé requiert des réparations majeures au niveau de fuites au condenseur ainsi que l'achat de nouveaux contrôles de « fan cycling » ;

CONSIDÉRANT QUE la firme « Bélanger Climatisation Inc. » qui fait l'entretien du système de climatisation de l'édifice de la MRC de Maskinongé, a déposé une proposition de contrat au prix de seize mille trois cent-cinquante dollars (16 350,00 \$) plus taxes applicables pour le remplacement de l'unité de climatisation UC-1 au toit du bâtiment ;

POUR CES MOTIFS :

265/09/18 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont,
Appuyée par Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé accepte la proposition de contrat présentée par la firme « Bélanger Climatisation Inc. », pour le remplacement de l'unité de climatisation UC-1 au toit du bâtiment de la MRC situé au 651, boulevard St-Laurent Est à Louiseville ;

QUE le conseil mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, ledit contrat ;

QUE cette dépense de seize mille trois cent-cinquante dollars (16 350,00 \$) plus taxes applicables soit payée à même le surplus de l'exercice et / ou le surplus accumulé au 31 décembre 2017 ;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET DE MISE À JOUR DE LA DÉLIMITATION DES ZONES INONDABLES

Objet : Offre de services de l'OBVRLY pour la prise de mesure de débit pour les rivières identifiées inondables au SADR (sur leur portion de territoire)

Sujet ajourné à une séance ultérieure.

PROJET DE MISE À JOUR DE LA DÉLIMITATION DES ZONES INONDABLES

Objet : Offre de services de BVSM pour la prise de mesure de débit pour les rivières identifiées inondables (sur leur portion de territoire)

Sujet ajourné à une séance ultérieure.

RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

**Objet : Dépôt de la planification des tables thématiques relatives à la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire automne 2018 hiver 2019.
N/D : 1103.01**

CONSIDÉRANT QUE le Service d'aménagement et de développement du territoire a amorcé la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire en 2017;

CONSIDÉRANT QUE le processus requiert la consultation et la concertation des partenaires du territoire afin de connaître leurs besoins et leurs préoccupations ;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire six tables de consultation ont été identifiées afin de consulter lesdits partenaires ;

266/09/18 Proposition de Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc, Appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé ;

QUE le Conseil de la MRC de Maskinongé approuve le dépôt de la planification des tables thématiques relatives à la révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire lesquelles se dérouleront à l'automne 2018 et l'hiver 2019.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TERRITOIRE

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

**Objet : Entente de développement culturel
Fonds d'initiatives culturelles
Rapport du comité d'analyse
N/D : 1407.02**

CONSIDÉRANT l'Entente de développement culturel 2018-2020 intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Maskinongé ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ladite Entente, un fonds visant à soutenir des initiatives culturelles a été mis sur pied ;

CONSIDÉRANT QUE ce fonds comporte une enveloppe budgétaire de 30 000\$ pour les années 2018 à 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'octroyer des montants maximaux de 5000\$ par projet ;

CONSIDÉRANT QU'un comité d'analyse a procédé à l'étude du projet déposé, dans le cadre de l'Entente, le 4 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT la recommandation dudit comité d'analyse ;

POUR CES MOTIFS :

267/09/18 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, Appuyée par Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé accepte le projet déposé du fonds d'initiatives culturelles, pour les années 2018-2020, et la recommandation du comité d'analyse du projet suivant, à savoir :

Nom du projet	Promoteur	Coût du projet	Montant demandé	Montant autorisé
Pièce de théâtre « Le Diable est dans les détails »	Saint-Édouard-de-Maskinongé	1 650 \$	1 320 \$	1 000 \$

QUE le préfet et/ou la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, tous les documents requis pour ce projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

PROJET HUB AGROALIMENTAIRE

**Objet : Appel d'offres pour les professionnel
N/D : 1410.0314**

CONSIDÉRANT QUE la Régie du Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé a adopté le règlement d'emprunt #260-18 décrétant l'achat d'un immeuble, des travaux d'amélioration locative et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût et procéder à un emprunt à long terme

n'excédant pas un million six cent cinquante mille dollars (1 650 000 \$) afin de réaliser le projet de « Hub Agroalimentaire » ;

CONSIDÉRANT QUE des professionnels tels que, (mais sans s'y limiter) : ingénieur, architecte, technicien en salubrité, sont nécessaires pour la réalisation dudit projet ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préparer un ou des devis pour des appels d'offres professionnels dans le cadre du projet de « Hub Agroalimentaire » ;

POUR CES MOTIFS :

268/09/18 Proposition de Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton,
Appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé donne mandat au personnel du service technique de préparer le ou les devis nécessaires pour appels d'offres professionnels, dans le cadre du projet de « Hub Agroalimentaire » ;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RESCINDER RÉOLUTION #253/08/18

Objet : Soumissions radio communication services incendie
Annulation contrat
N/D : 306.01 et 603.01

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire n'a pas pu fournir les équipements demandés au prix soumissionné ;

POUR CE MOTIF :

269/09/18 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,
Appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé rescinde la résolution portant le numéro 253/08/18 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 8 août 2018, et annule par le fait même le contrat avec l'entreprise « Technicomm » puisqu'il n'a pas pu fournir les équipements demandés au prix soumissionné ;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

APPELS D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATION

Objet : Équipement de radio communication / services incendie
N/D : 603.01

CONSIDÉRANT la résolution numéro 269/09/18 de ce Conseil, annulant le contrat octroyé à l'entreprise « Technicomm » ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander d'autres soumissions pour l'achat desdits équipements de radio communication ;

POUR CES MOTIFS :

270/09/18 Proposition de Claude Boulanger, maire de Charette,
Appuyée par Réjean Carle, maire de Sainte-Ursule ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé autorise la directrice générale et secrétaire trésorière à procéder à un nouvel appel d'offres par voie d'invitation pour l'achat d'équipements de radio communication nécessaires pour le fonctionnement optimal des services incendie des municipalités participantes ;

QU'une description détaillée de tous les équipements nécessaires fasse partie intégrante dudit appel d'offres ;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL

TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DEVEAULT ET RUE ST-MARC

Objet : 2018-103 / 1^{er} décompte progressif
N/D : 1410.0319 et 306.01

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur du service technique de la MRC de Maskinongé recommande un paiement, à Pavage JD inc., de deux cent quarante-six mille cinquante-deux dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (246 052,97 \$) taxes incluses, dans le cadre du projet portant le numéro 2018-103 « travaux de voirie avenue Deveault et rue St-Marc » ;

POUR CE MOTIF :

271/09/18 Proposition de Barbara Paillé, mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont,
Appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé autorise le versement de la somme de deux cent quarante-six mille cinquante-deux dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (246 052,97 \$) taxes incluses à l'entreprise Pavage JD inc. dans le cadre du projet portant le numéro 2018-103 « travaux de voirie avenue Deveault et rue St-Marc » ;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

PROLONGEMENT SERVICES RUE ST-MARC

Objet : 2017-103 / 4^{ième} décompte progressif
N/D : 1410.0319 et 306.01

CONSIDÉRANT QUE l'ingénieur du service technique de la MRC de Maskinongé recommande un paiement, à Maskimo Construction inc., de vingt-trois mille neuf cent quatorze dollars et quarante-quatre cents (23 914,44 \$) taxes incluses, dans le

cadre du projet portant le numéro 2017-103 « prolongement services rue St-Marc » ;

POUR CE MOTIF :

272/09/18 Proposition de Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts,
Appuyée par Paul Carbonneau, maire d'Yamachiche ;

QUE le conseil de la MRC de Maskinongé autorise le versement de la somme de vingt-trois mille neuf cent quatorze dollars et quarante-quatre cents (23 914,44 \$) taxes incluses à l'entreprise Maskimo Construction inc. dans le cadre du projet portant le numéro 2017-103 « prolongement services rue St-Marc » ;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

COURS D'EAU GRANDE DÉCHARGE / DÉCISION DE LA CPTAQ

Pour information.

DÉPÔT DE RAPPORTS ET/OU COMPTES-RENDUS

Objets : - Cour municipale régionale : rapport des statistiques / août 2018

N/D : 125.05

- Service d'évaluation : rapport des activités / août 2018

N/D : 125.02

- Comité de sécurité incendie : compte-rendu du mardi 7 août 2018

N/D : 110.0105

- Comité de direction incendie : compte-rendu du 7 août 2018

N/D : 110.0105

- Ressources humaines : rapport de la direction générale / août 2018

N/D : 125.01

273/09/18 Proposition de Martin Laterreur, conseiller de Saint-Léon-le-Grand,
Appuyée par Claude Boulanger, maire de Charette ;

Pour accepter le dépôt :

- du rapport de statistiques, en date du 2018-08-31, tel que déposé par la technicienne juridique de la Cour municipale régionale de Maskinongé ;
- du rapport des activités du service d'évaluation, pour le mois d'août 2018, tel que déposé par la préposée au service d'évaluation ;
- du compte-rendu du comité de sécurité incendie, en date du 7 août 2018 ;
- du compte-rendu du comité de direction incendie, en date du 7 août 2018 ;
- du rapport de la direction générale, pour le mois d'août ;

chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des documents ci-dessus mentionnés.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE D'APPUI

NÉGOCIATIONS DE L'ACCORD DE LIBRE ÉCHANGE NORD AMÉRICAIN (L'ALENA)

**Objet : Gestion de l'offre
N/D : 710.0303 et 710.0304**

CONSIDÉRANT QUE des négociations sont présentement en cours dans le cadre de L'Accord de Libre Échange Nord Américain (L'ALENA) ;

CONSIDÉRANT le système de gestion de l'offre instauré par le gouvernement canadien pour protéger le milieu agricole contre les industries étrangères du lait, des œufs et de la volaille en stabilisant les prix au pays, en limitant les importations et contrôlant l'offre ;

CONSIDÉRANT QUE le système de gestion de l'offre permet de contrôler la production, procurer équilibre et équité aux producteurs agricoles canadiens ;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture est un moteur économique très important dans la Municipalité régionale du comté de Maskinongé avec plus de 500 fermes, faisant de notre MRC le territoire comportant le plus grand nombre de fermes en Mauricie ;

POUR CES MOTIFS :

274/09/18 Proposition de Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère,
Appuyée par Roger Michaud, maire de Maskinongé ;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si, ici, au long rédigé ;

QUE le Conseil de la MRC de Maskinongé appuie le maintien complet de la gestion de l'offre au Québec dans le cadre de l'ALENA ;

QUE copie de la présente résolution soit acheminée au Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, à la Député fédérale de Berthier-Maskinongé et à l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie ;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC

**Objet : Rencontre les élus de la MRC / séance publique d'information
Lieu : salle 2099, Centre Avellin-Dalcourt, 450, 2^e Rue, Louiseville
Date : mardi 16 octobre
Heure : 16 h à 20 h 30
N/D : 710.0304**

Pour information.

AFFAIRES NOUVELLES :

COUVERTURE DU TERRITOIRE SADC DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Pour information.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LA MAURICIE

Objet : Projet de regroupement collectif en loisir

N/D : 307.06

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques années, des municipalités de la MRC de Maskinongé émettent le souhait de mettre en place un projet collectif en loisir municipal ;

CONSIDÉRANT QU'en mai dernier, lors de la rencontre sur la Politique Famille-Aînés, cette idée a, de nouveau, été soulevée ;

CONSIDÉRANT QUE dans les travaux menés par le Comité de pilotage dans le Cadre de référence favorisant la qualité de vie des communautés, la question du soutien aux municipalités de petite taille a été mis sur la table ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sur les bonnes pratiques en saines habitudes de vie menés par l'Institut national de santé publique du Québec (l'INSQ) ont aussi noté cet aspect, soit le soutien aux municipalités de petite taille ;

CONSIDÉRANT QUE l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie a accepté d'agir comme partenaire dans le cadre de ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Justin, Saint-Léon-le-Grand, Maskinongé, Saint-Sévère et Sainte-Ursule ont décidé de développer un projet visant la mise en commun de services ou d'activités en milieu municipal/volet loisir et ont demandé à la MRC de Maskinongé d'agir comme « organisme responsable » ;

POUR CES MOTIFS :

275/09/18

Proposition de Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère,
Appuyée par Robert Gauthier, maire de Saint-Élie-de-Caxton ;

QUE les membres de ce Conseil acceptent que la MRC de Maskinongé dépose une demande dans le cadre de l'appel de projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal et autorise Janyse L. Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, tout document en lien avec ladite demande ;

QUE les coûts, tels que présentés pour le projet, soient assumés par les municipalités participantes ;

QUE la MRC de Maskinongé héberge la ressource humaine dédiée à la réalisation dudit projet ;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Objet : Modification de la date de la séance ordinaire du 14 novembre 2018
N/D : 708.02

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée des MRC aura lieu mercredi 14 et jeudi 15 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC de Maskinongé avait fixé la séance ordinaire de novembre au mercredi 14 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier la date de la séance ordinaire de novembre 2018 afin de permettre aux représentants de la MRC de Maskinongé d'assister à l'assemblée des MRC les 14 et 15 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal du Québec :

POUR CES MOTIFS :

276/09/18 Proposition de Roger Michaud, maire de Maskinongé,
Appuyée par Josée Magny, mairesse de Saint-Mathieu-du-Parc ;

QUE les membres du Conseil de la MRC de Maskinongé modifient le calendrier annuel 2018 des séances ordinaires pour le mois de novembre 2018 de la façon suivante :

- Séance ordinaire de novembre 2018 : **13 novembre 2018 à 19h30** ;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

BUDGET 2019 / PROPOSITION DE CALENDRIER

N/D : 301

CONSIDÉRANT la proposition faite par la directrice générale et secrétaire trésorière des dates suivantes pour l'étude du budget 2019 de la MRC de Maskinongé, savoir :

- Vendredi 19 octobre 2018 à 9 h 00 AM pour les orientations 2019
- Mercredi 21 novembre 2018 à 19 h 00 pour l'étude du budget détaillé
- Mercredi 28 novembre 2018 à 19 h 30 pour l'adoption du budget 2019 ;

POUR CE MOTIF :

277/09/18 Proposition de Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère,
Appuyée par Réal Normandin, maire de Saint-Édouard-de-Maskinongé ;

QUE les membres du Conseil de la MRC de Maskinongé acceptent ce calendrier de rencontres pour l'étude et l'adoption du budget 2019 de la MRC de Maskinongé;

Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Au terme de la séance, les personnes présentes ont eu l'opportunité d'adresser des questions orales aux membres du conseil de la MRC de Maskinongé.

LEVÉE DE LA SÉANCE

278/09/18 Proposition de Michel Lemay, maire de Saint-Barnabé,
appuyée par Robert Landry, maire de Saint-Étienne-des-Grès;

Pour lever la séance à vingt heures cinq minutes (20 h 05), l'ordre du jour étant épuisé.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

RÉDIGÉ PAR :
Diane Faucher,
Secrétaire au greffe par intérim

ROBERT LALONDE,
PRÉFET

JANYSE L. PICHETTE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

« Je, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

CORRESPONDANCE

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2018

01. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT) :

- 1.1 Plan gouvernemental contribution à l'occupation et vitalité des territoires 2018-2020
- 1.2 Document d'information - vie municipale : comme citoyen, je m'informe et je m'implique.

02. MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

- 2.1 Communiqué de presse : Québec soutient les entreprises agricoles du comté de Maskinongé.

03. MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

- 3.1 Avis de dépôt au cadastre.

04. MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION

- 4.1 Avis de travaux sur les routes du territoire pour août 2018.

05. MUNICIPALITÉS / VILLES :

5.1 Saint-Alexis-des-Monts :

Résol. #165-08-18 / Parc industriel régional / approbation règlement #260-18.

5.2 Saint-Barnabé :

Résol. #129-08-18 / regroupement services sécurité incendie / participation à la démarche.

5.3 Saint-Boniface :

Résol. #18-179 / Parc industriel régional / rejet règlement #260#18 .

5.4 Saint-Édouard-de-Maskinongé :

Résol. 2018-08-129 / regroupement services sécurité incendie / retrait dans la démarche.

5.5 Ville de Louiseville :

Résol. 2018-338 / nomination maire suppléant / août à novembre 2018 / Mike Touzin.

5.6 Saint-Mathieu-du-Parc :

Résol. 2018-08-158 / regroupement des services de sécurité incendie / participation à la démarche.

5.7 Saint-Sévère :

Résol. 105-07-18 / Parc industriel régional / approbation règlement #260-18.

5.8 Sainte-Ursule :

Résol. 18-08-10 / Parc industriel régional / approbation règlement #260-18.

5.9 Yamachiche :

Résol. 212-2018 / Parc industriel régional / approbation règlement #260-18.

5.10 Ville de Trois-Rivières :

- Résol. C-2018-0900 / Règl. schéma d'aménagement et développement révisé (2016, chapitre 170) / modification.
- Règlement modifiant Règl. schéma d'aménagement et de développement révisé (2016, chapitre 170).

06. MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ :

6.1 MRC de Matawinie :

- règlement #110-2007-4 / règlement de contrôle intérimaire #110-2007 / modification.
- avis public / règlement de contrôle intérimaire #110-2007-4 / entrée en vigueur.
- règlement #188-2017 / encadrant pratique activités récréotouristiques parcs

régionaux de la Matawinie.

- avis public / règlement #188-2017 / entrée en vigueur.

07. ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC :

- Extrait Journal des débats de l'Assemblée Nationale du Québec / déclaration député de Maskinongé Marc H. Plante / Félicitations à l'équipe de la MRC de Maskinongé pour le prestigieux prix "*Distinction du Groupe Entreprises en santé dans la catégorie Environnement de travail Petite et moyenne entreprise.*"

08. FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS(FQM) :

8.1 Bulletin Contact.

8.2 Argumentaire de la plateforme électorale municipale / élections Québec 2018.

09. UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) :

9.1 Communiqué / mise sur pied comité sur le transport ferroviaire.

9.2 Communiqué / Comité sur la forêt s'invite dans la campagne électorale.

10. SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE :

- Lancement Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.

11. DÉPUTÉ DE MASKINONGÉ - MARC H. PLANTE :

- Information / épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette / existence de programmes d'aides gouvernementaux.

12. Association québécoise d'urbanisme :

- invitation à une formation "participation citoyenne au service de l'aménagement durable" / 3 novembre 2018 / St-Jean-sur-Richelieu

13. LARRY BERNIER -AGRONOME - MAIRE DE LAC-ÉDOUARD :

13.1 Lien Internet / le réchauffement climatique / Radio-Canada.

13.2 Information / prolongation programme TECQ 2014-2018 de un an.

13.3 Lien Internet / la nécessaire régionalisation de l'immigration / le Nouvelliste.

14. CLASSIQUE INTERNATIONALE MAURICIE :

- Programmation culturelle de la 85^e édition de la Classique.

15. EXP. :

-Offre de services professionnels / accompagnement préparation demande subvention - études de projets pour la lutte aux changements climatiques.

16. HYDRO-QUÉBEC :

16.1 Communiqué / lien interrives de La Gabelle / comité de travail sur la sécurité mis sur pied suite à un accident survenu le 11 juillet 2018.

16.2 Bulletin des collectivités / lien interrives de La Gabelle / comité de travail sur la sécurité en action.

17. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC :

17.1 Guide des meilleures pratiques en gestion des risques municipaux / format PDF

disponible.

17.2 Info Lettre août 2018.

18. SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC :

- Info Express / modifications au programme d'adaptation de domicile (PAD).

19. UN VÉLO UNE VILLE :

- présentation du service de balades et plaisance et utilitaires.

20. REVUES :

20.1 Formes F / vol. 14-2-2018 / architecture, matériaux, territoire, objet, environnement / service d'aménagement.

20.2 Québec Vert / vol. 40 #4, août-septembre 2018 / horticulture ornementale.

20.3 Convergence SST / vol. 34, #2, septembre 2018

20.4 URLS Mauricie / Le Mensuel août 2018

20.5 Revue québécoise d'urbanisme / vol.38 no3 août 2018

